

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**Prix de l'orientation 2012**  
**LA CONSEILLÈRE D'ORIENTATION ORGANISATIONNELLE**  
**DIANE FELLICE : UNE BATTANTE**

**Montréal, le 14 juin 2012** – La conseillère d'orientation organisationnelle, Diane Fellice, présidente de Fellice Stratégies Humaines, bien connue à Laval comme présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval en 2009-2010, a reçu le Prix de l'orientation 2012, qui souligne la mise en valeur des enjeux d'orientation professionnelle au bénéfice du public et des clientèles par un ou des conseillers d'orientation. *Madame Fellice, en effet, n'a eu de cesse de mettre en valeur auprès des organisations l'importance de déployer le plein potentiel des individus pour que ceux-ci prennent leur place dans le monde du travail*, a déclaré le président de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, monsieur Laurent Matte. Ce prix a été remis à madame Fellice, le 8 juin dernier, dans le cadre du colloque de l'Ordre, tenu à Laval, en présence de plus de 650 conseillers et conseillères d'orientation.



*La conseillère d'orientation, Diane Fellice, reçoit son prix des mains du président de l'Ordre, M. Laurent Matte, c.o.*

La récipiendaire est toujours présidente directrice générale du [cabinet-conseil](#) qu'elle a fondé il y a près de vingt ans et qui offre des services aux individus et aux organisations. Son équipe professionnelle a réalisé de nombreux mandats organisationnels en évaluation de potentiel, en développement de la relève, en consolidation d'équipe, en coaching et en gestion de carrière. De plus, l'équipe a développé une expertise pointue dans la mise en valeur et le développement des talents, dans le but d'augmenter la productivité, la satisfaction au travail et la mobilisation des équipes pour atteindre les objectifs d'affaires.

**Une pionnière**

En plus de la gestion de son cabinet-conseil et de sa pratique professionnelle, la lauréate a été très engagée dans sa communauté, notamment en étant la première et seule conseillère d'orientation à avoir été élue à la présidence d'une chambre de commerce. Elle a également été la première conseillère d'orientation à être nommée sur le conseil d'administration de la Société québécoise de psychologie du travail et des organisations, où, grâce à son engagement et à son influence, les conseillers d'orientation sont maintenant admis sans condition à titre de membres réguliers. Le jury, composé de deux c.o. et d'un représentant du public, a mentionné que la lauréate *a su, par son professionnalisme, son expertise et son dynamisme, positionner, au service des entreprises québécoises, l'expertise des conseillers d'orientation en matière de fonctionnement psychologique en relation avec les milieux de travail.*

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec est un ordre à titre réservé voué à la protection du public et qui regroupe 2 400 membres qui travaillent en éducation, en employabilité, en organisation, en réadaptation et santé mentale et en pratique privée.

– 30 –